

# Assemblée générale LPCM 2021

## En ligne (sur Zoom), jeudi 11 mars 2021 à 18h

### Procès-verbal

---

32 personnes sont présentes en début de réunion.

8 procurations sont distribuées :

- Alice Jacquelin donne procuration à Anaïs Goudmand
- Marie-Lucie Bougon donne procuration à Anaïs Goudmand
- Vincent Chenille donne procuration à Irène Langlet
- Pamela Ellayah donne procuration à Jacques Migozzi
- Marika Moisseeff donne procuration à Anne Besson
- Valérie Stiénon donne procuration à Jacques Migozzi
- Alain Boillat donne procuration à Raphaël Baroni
- Alexie Geers (qui était présente au début de la réunion, mais doit quitter l'AG avant le vote) donne procuration à Delphine Chedaleux.

#### Rappel de l'ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport sur *Belphégor*
3. Rapport financier
4. Débat sur les projets et initiatives de l'Association et sur son rayonnement (deuxièmes Assises des recherches en culture médiatique, valeur ajoutée de l'adhésion LPCM)
5. Élection d'un-e nouveau-elle Président-e et élargissement du Bureau
6. Questions diverses

La réunion débute par un mot d'accueil de Jacques Migozzi, dans lequel il souligne que cette AG est exceptionnelle à plus d'un titre :

- elle se déroule en ligne (or elle se caractérise par une affluence plus grande que les années précédentes : c'est donc peut-être une modalité à conserver, ou en tous cas à proposer en sus de réunions physiques, pour favoriser participation la plus large)
- après une année blanche 2020
- il s'agit d'une AG charnière, après une séquence fondatrice de 10 ans, avec la confirmation d'une équipe profondément renouvelée aux manettes et largement ouverte à une nouvelle génération de chercheuses et de chercheurs.

## 1. Rapport moral (Jacques Migozzi)

### 1.1. 10 ans, mai 2011 à Limoges, naissance de LPCM

Étant donné qu'il va quitter la présidence de l'association, Jacques Migozzi propose d'élargir le rapport et de faire le bilan des activités de l'association après 10 ans d'existence. Pour ce faire, il part de la relecture des articles 2 et 3 des statuts (qui définissent les objectifs de l'association et les moyens qu'elle se donne pour y parvenir) :

#### **« Article 2 : Objectifs**

*Cette association a pour objectif de développer au plan international la recherche sur les productions et usages relevant des littératures populaires, de la culture médiatique et des industries culturelles, depuis les premiers imprimés de grande consommation jusqu'aux récits multimédias les plus contemporains.*

*Il en ressort un domaine de recherche inscrit dans la longue durée, ouvert à toutes les disciplines concernées (et notamment : littérature, sciences de l'information et de la communication, histoire, sociologie, anthropologie, psychologie, histoire des arts...) et appelant à des approches interdisciplinaires, transdisciplinaires et transnationales.*

#### **Article 3 : Les moyens**

*Dans cette intention les moyens que se donne l'association sont :*

- *La diffusion d'informations*
- *L'organisation de séminaires, colloques et manifestations culturelles*
- *La publication de travaux universitaires, principalement à travers la revue en ligne Belphégor*
- *La production de ressources multimédias valorisant auprès de la communauté scientifique et du grand public les recherches menées par ses adhérents. »*

### 1.2. Un bilan globalement positif

Si on se réfère à cet esprit fondateur, le bilan de notre association est globalement positif. Il cite les accomplissements suivants :

- un portail qui fonctionne bien comme caisse de résonance des activités et publications ;

- des newsletters régulières ;
- des parrainages de colloques fructueux, souvent couplés avec nos AG ;
- l'organisation réussie des Premières Assises de la recherche sur les cultures populaires et médiatiques : « Approches critiques des fictions médiatiques : enjeux, outils, méthodes », en octobre 2018 pendant 3 jours ;
- une impulsion structurante pour des projets collectifs entre équipes de recherche françaises et/ou européennes, dont la dynamique a incubé dans la nébuleuse/le réseau LPCM ;
- une activité éditoriale régulière via *Belphégor* (11 numéros parus depuis 2011).

### 1.3. Limites, lacunes, points perfectibles (5 points)

Néanmoins des limites et lacunes existent et des points de notre fonctionnement semblent perfectibles.

- (1) Un nombre d'adhérents sous-dimensionné par rapport à notre volume d'activités, notre visibilité et les prestations de service que nous offrons en matière d'information sur la vie scientifique et de curation des travaux publiés. À l'heure actuelle nous offrons par exemple via l'annuaire la possibilité à 135 chercheurs d'être visibles. Or il n'y a qu'une soixantaine d'adhérent-e-s à jour de leur cotisation. Ce n'est pas vraiment souhaitable et normal.
- (2) Une activité qui a longtemps, et même encore aujourd'hui malgré l'arrivée de nouvelles forces grâce au renouvellement du Bureau intervenu en 2019, reposé sur l'engagement d'une poignée de collègues. C'est souvent le cas dans les associations savantes, mais gare à l'usure précoce de collègues trop sollicités...
- (3) Nous peinons quelque peu à valoriser à la hauteur de nos espérances de départ, sans doute un peu volontaristes, les très riches matériaux présentés lors des Assises 2018. Nous espérons en effet à l'issue d'une réunion tenue en juin 2019 voir publié au plus tard en 2021 tout un bouquet de volumes collectifs thématiques répartis entre plusieurs supports éditoriaux. Or nous sommes encore loin du but, et les retards dus à la COVID ne sont sans doute pas seuls en cause. Dans l'immédiat il importera de « désensabler » certains volumes collectifs, ce qui amène un rapide point sur l'état d'avancement des publications envisagées. Ce bilan, complété par quelques informations dont Jacques disposait, est très largement dû à l'opiniâtreté d'Irène Langlet (que Jacques remercie) :
  - **2020** : Le dossier « Narration & transmédia » (porteurs du dossier : Rémi Cayatte et Anaïs Goudmand) est paru dans les *Cahiers de narratologie*, n°37, sous le titre « Approches transmédiales du récit dans les fictions contemporaines ».
  - **2021** : Le dossier « Écritures et formats médiatiques » (porteurs du dossier : Matthieu Letourneux et Simon Bréan) est à paraître dans *Belphégor* en juin 2021 (cf. point 2 de l'OJ)
  - **2023** : Le dossier « Réceptions » (porteurs du dossier : Rémi Cayatte et Anaïs Goudmand), initialement prévu pour la revue *Émulations*, sera finalement publié dans *Questions de communication* sous le titre « Analyser, représenter et penser les publics des industries culturelles contemporaines ». Publication prévue en 2023, premier créneau disponible dans *Questions de communication*. Dossier de présentation du numéro à la revue automne 2020.

- **s. d.** : Le dossier « Télévision » (porteur du dossier : Stéphane Bénassi), prévu pour les *Cahiers du CIRAV* (université de Lille, <https://circav-revue.univ-lille3.fr/>) est en stand-by. Stéphane Bénassi précise que la possibilité de publication est toujours d'actualité, mais que, sur les 6 auteurs qui devaient participer à cette publication, 3 ont décliné, ce qui pose problème.
  - **s. d.** : Le dossier « Jeux, fiction, narration » (porteur du dossier : Vincent Berry), prévu pour la revue *Sciences du Jeu* (<https://journals.openedition.org/sdj/>), est aussi à l'arrêt. Vincent Berry ne peut plus s'en occuper et propose de faire l'intermédiaire avec la revue pour le ou la nouvelle porteuse de dossier. Il faudrait donc en trouver un·e.
  - **s. d.** : Le dossier « Legipop » (porteuse du dossier : Luce Roudier) était prévu pour *Le Pardaillan* (<http://lataupemedite.michelzevaco.com/index.php/revue-le-pardaillan/>). Cependant, aucune réponse n'a été donnée aux relances d'Irène Langlet depuis février 2020. Luce Roudier a tout de même répondu à Jacques Migozzi le 20 janvier qu'elle n'était pas parvenue à récupérer la contribution de 3 contributeurs pressentis et qu'elle ne disposait pour l'instant que 5 textes sur 9. Pas de nouvelles depuis malgré 2 relances (1 de Irène Langlet, 1 de Jacques Migozzi).
  - **s. d.** : Le dossier « Gender » (porteurs du dossier : Matthieu Letourneux et Anne-Isabelle François) était prévu pour *Belphégor*. Matthieu Letourneux intervient pour signaler que le projet n'est pas abandonné, mais qu'ils ont reçu peu d'articles, si bien que cela ne pourra constituer un numéro complet, mais bien un sous-dossier.
- Notre réseau est indubitablement international, mais reste encore très largement, sinon exclusivement, francophone dans sa composition et ses dynamiques d'échanges et de collaboration, ce qui limite objectivement le rayonnement de nos travaux auprès du monde académique non francophone (Exs *The Routledge Companion of Crime Fiction*, 2020 ; expériences de collaborations au sein du projet H2020 DETECT...).
  - Nous avons annoncé comme objectif la production de ressources multimédias, or celle-ci n'est pas abondante. On peut citer le MOOC d'Anne Besson, mais il n'y a plus d'expositions depuis 2013 sur Musée EPOP, qui reste au fronton de notre portail, alors qu'il n'est même plus visible depuis plusieurs mois à cause de l'obsolescence de la technologie Flash. Même si l'équipe de Limoges va mettre bon ordre assez rapidement à cette anomalie (Jacques espère dès cette année) en le faisant convertir au format HTML, le problème de rendre davantage visibles pour un public large nos recherches savantes reste entier.

#### 1.4. Ouvertures à la discussion

Jacques conclut ce rapport par 3 volées de questions visant à lancer la discussion :

- Concernant les Assises des recherches en culture médiatique, épisode 2 :
  - Faut-il en prendre l'initiative ? Si nous ne le faisons pas, elles n'auront jamais lieu (l'expérience de la gestion de l'événement l'a prouvé).
  - Si oui, à quelle échéance ? Nous avons envisagé initialement de manière volontariste l'horizon 2022 (4 ans après), mais c'était sans compter d'une part sur la crise du COVID, d'autre part sur la lenteur, sinon l'ankylose des projets de publications que nous rêvions tous bouclés en 2021, mais qui ont pour certains pris du retard par rapport à nos projections initiales ou qui sont en panne.

- Dans la perspective de publiciser ces Assises à venir, et au demeurant de manière permanente pour donner plus de visibilité médiatique aux recherches de notre champ d'études et d'investigations, comment s'organiser pour attirer l'attention des médias et leur faire jouer en retour un rôle promotionnel par rapport à nos travaux ?
- Quelle valeur ajoutée pouvons-nous proposer pour l'adhésion à la LPCM ? Pouvons-nous et comment parvenir à « syndiquer numériquement » les chercheurs en LPCM, en favorisant la synergie de leur expression sur les réseaux sociaux en tant que chercheurs/chercheuses académiques, expression à distinguer de celle(s) du/ des fandom(s) ?
- Comment parvenir à élargir notre rayonnement au sein de réseaux scientifiques non francophones ? Jacques signale être volontairement prudent en ne faisant pas directement référence à des « réseaux scientifiques anglophones », même si c'est probablement essentiellement en prenant davantage l'attache de ces derniers que nous valoriserons davantage nos initiatives et travaillerons à une internationalisation scientifique accrue, y compris sur le plan intra-européen, au sein d'un monde et d'une culture médiatique partagés entre globalisation et glocalisation.

## **2. Rapport sur *Belphégor* (Matthieu Letourneux)**

Matthieu Letourneux commence par signaler plusieurs changements dans l'équipe en charge de la revue : Aurélie Huz devient rédactrice adjointe aux côtés de Natacha Levet ; Anaïs Goudmand devient secrétaire de rédaction. Le comité a également été révisé pour lui donner une dimension davantage pluridisciplinaire.

Les prochains numéros sont ensuite présentés :

- Écritures et formats médiatiques (S. Bréan et M. Letourneux) - 1, 2021
- Magazine (dir. A. Rannaud) 2, 2021
- Polar européen (dir. S. Kalai et J. Migozzi), 2022
- Polar rural (dir. A. Jacquelin et N. Levet), 2022
- Les temps de l'anticipation (dir. C. Barel-Moisan, A. Huz et M. Letourneux)
- Gender (probablement en second dossier car peu d'articles ont été reçus)
- Opéra - Pop - Culture (dir. Adam Regiewicz)
- Stratégies de création et de production dans les littératures de genre (Raphaël Luis).

Matthieu signale par ailleurs que, même si de nombreux numéros sont en cours, il est toujours possible de proposer de nouveaux sujets. Il ajoute qu'il trouverait souhaitable d'ouvrir encore davantage la revue aux approches autres que littéraires, car celles-ci restent dominantes.

## **3. Rapport financier (Anaïs Goudmand)**

Ce bilan couvre 22 mois, le précédent bilan datant de mai 2019. La situation globale montre une stabilité de nos avoirs par rapport à cette date (+220 € environ). Notre compte est encore largement excédentaire avec presque 3700 €.

- Nos RECETTES proviennent des cotisations : 41 membres cotisants pour l'instant en 2021 en comptant 2 reliquats de 2020 (+ 11 cotisations en cours de traitement) + un laboratoire (+ une facture en cours de traitement), contre 49 membres en 2020 + un laboratoire, 39 en 2019 + 1 laboratoire, 46 en 2018.
- Quant aux FRAIS : frais de déplacement et d'hébergement du bureau pour l'AG de Louvain en 2019 + deux numéros de *Belphégor* en 2020.

**Situation du compte au 11/03/21 : 3694,12 €**

Rappel, au 19/05/19 : 3374, 03 €

### **3.1. Détails des dépenses et des recettes**

#### **3.1.1. Deuxième semestre 2019 (à partir du 19 mai)**

• *Recettes* : 260 €

- 5 cotisations à 25 € (dont une nouvelle adhésion payée en décembre qui compte pour 2020) : 125 €
- 4 cotisations « tarif étudiant » à 15 € (dont deux nouvelles adhésions payées en décembre qui comptent pour 2020) : 60 €
- 1 cotisation de « personnes morales » à 75 € : 75 €

Nombre d'adhérent-e-s 2019 : 39 cotisations individuelles + 1 personne morale

• *Dépenses* : 925,96 €

- frais de déplacement et d'hébergement du bureau pour l'AG de Louvain : 871 €
- frais bancaires : 54,96 € (8,33 € par mois, 8,38 € en novembre. Changement de tarif à partir de cette date : 4,93 € par mois).

• *Solde au 27/12/2019* : 2708,07 €

#### **3.1.2. 2020**

• *Recettes* : 1165 €

- 40 cotisations à 25 € (29 virements, 11 chèques) (dont une payée en décembre pour 2021) : 1000 €
- 6 cotisations « tarif étudiant » à 15 € (dont une nouvelle adhésion qui compte pour 2021) : 90 €
- 1 cotisation de « personnes morales » à 75 € : 75 €

Nombre d'adhérent-e-s 2020 : + 2 cotisations payées avant 2019 + 3 cotisations payées en décembre 2019 - 2 cotisations qui comptent pour 2021

=> 49 cotisations individuelles + 1 personne morale

• *Dépenses* : 1159,16 €

- Corrections et stylage des numéros de *Belphégor* « Regards croisés sur la culture médiatique européenne » et « Roman populaire espagnol » : 550 + 550 : 1100 €
- Frais bancaires : 59,16 (4,93 € par mois)

• Solde au 14/12/2020: 2713,91 €

### 3.1.3. 2021

• Recettes : 995€

- 35 cotisations à 25 € : 875 €
- 3 cotisations « tarif étudiant » à 15 € : 45 €
- 1 cotisation de « personnes morales » à 75 € : 75 €

*Recettes à venir : 335€ environ*

- 11 cotisations à 25 € (dont un chèque canadien avec une retenue de 15€ environ) : environ 260€
- 1 cotisation de « personnes morales » à 75 € en cours de traitement : 75 €

Nombre d'adhérent·e·s 2021 : + 1 cotisation payée avant 2019 + 2 cotisations payées en 2020

- ⇒ 41 cotisations individuelles + 1 personne morale pour l'instant
- ⇒ 51 cotisations individuelles + 2 personnes morales

• Dépenses : 14,79 €

- Frais bancaires : 14,79 € (4,93 € par mois)

• Solde au 11/03/2021 : 3694,12 €

### 3.2. Informations

• Demande et obtention d'un identifiant SIREN (attribué en février 2021) : il est désormais obligatoire de passer par la plateforme ChorusPro pour traiter les factures, et les associations doivent détenir un identifiant SIREN pour pouvoir le faire.

• Projet : mise en place d'un PayPal ou d'un service du même type pour traiter les cotisations hors Europe avec des frais bancaires raisonnables. PayPal semble la solution la moins coûteuse (2% du montant + 0,30€ par transaction).

• Les recettes actuelles nous permettent de financer le stylage de deux numéros *Belphégor* par an en préservant l'équilibre budgétaire. Mais pour pouvoir participer de façon conséquente au financement d'événements comme les Assises CPM, il faudrait augmenter les recettes, et donc recruter de nouveaux·elles adhérent·e·s mais aussi fidéliser les ancien·ne·s adhérent·e·s.

• Jacques Migozzi soumet les deux rapports (moral et financier) à l'approbation de l'AG : un vote est réalisé et ils sont approuvés par l'assemblée à l'unanimité.

#### **4. Débat sur les projets et initiatives de l'Association et sur son rayonnement (deuxièmes Assises des recherches en culture médiatique, valeur ajoutée de l'adhésion LPCM)**

Les différentes questions ouvertes par Jacques Migozzi en introduction de l'AG sont discutées collégialement. Ci-dessous se trouve une synthèse des principaux points abordés.

##### **4.1. Organisation des Assises**

La situation sanitaire rend difficile le fait de se projeter dans le futur (on ne sait pas comment l'année prochaine se déroulera), mais il semble tout de même possible de prévoir dès à présent un rendez-vous qui serait dédié au lancement de l'organisation des Assises. Sans décider directement du lieu et des modalités concrètes de l'événement, on pourrait au moins monter une équipe qui entamera ce (long) processus d'organisation.

##### **4.2. Lancement d'un séminaire en ligne, d'un podcast et d'une université d'été**

L'idée d'organiser un séminaire régulier en ligne pour permettre aux membres de présenter leurs recherches en cours est lancée et récolte un assentiment général. Il est proposé que le séminaire débute en automne et soit organisé à tour de rôle par les différentes universités ou institutions membres, sur un format hybride : les personnes proches peuvent se rendre sur place en présentiel, mais l'événement serait quoi qu'il arrive diffusé à distance (en raison de la crise sanitaire, mais aussi, plus largement, pour celles et ceux qui se trouvent à l'étranger). Il serait possible de déterminer une thématique annuelle et d'organiser le rendez-vous de façon mensuelle ou bi-mensuelle.

L'idée de lancer un podcast et une université d'été (pour proposer des activités dédiées aux doctorants) sont aussi brièvement évoquées.

##### **4.3. Visibilité internationale de l'association**

Plusieurs possibilités pour augmenter la visibilité internationale de l'association sont évoquées : traduire des publications ciblées ou sous-titrer nos communications en anglais ; publier des versions bilingues de certains articles dans *Belphégor* ; inviter des chercheurs·euses étrangers·ères s'exprimant en anglais dans nos séminaires ; promouvoir la participation collective à des congrès dans d'autres pays (pas seulement anglophones) sous l'étiquette de l'association, sous la forme de « panels LPCM », par exemple.

Néanmoins, la nécessité de cette internationalisation soulève de nombreuses résistances. Une telle diffusion peut en effet difficilement se faire sans nécessairement passer par une « anglicisation » de nos activités, ce qui n'est pas nécessairement souhaitable : le fait de développer une recherche en français peut aussi être une spécificité à cultiver ou un élément conférant un autre type de visibilité à l'association. Cette remarque vaut tout particulièrement dans nos disciplines, où la langue d'expression n'est pas un élément accessoire. L'efficacité de l'internationalisation est aussi mise en doute : elle ne doit pas être un but en soi, mais servir d'autres objectifs.

##### **4.4. Valorisation de la cotisation et différences entre membres/non-membres**

Différentes options sont explorées pour répondre au fait que de nombreux membres ne paient pas leurs cotisations. Celles-ci peuvent être résumées en deux pistes principales :



- **Doit-on proposer aux membres des contenus ou opportunités spécifiques, qui seraient inaccessibles aux non-membres, pour les encourager à s'affilier ?** Plusieurs possibilités sont envisagées, mais sans faire l'unanimité : restreindre l'accès au séminaire ou à certains contenus (mais cela paraît contre-productif en termes de visibilité, discriminatoire pour celles et ceux qui ne sont pas en mesure de payer, et cela demanderait un énorme travail de gestion pour monitorer les inscriptions), fournir des goodies en lien avec la culture populaire (mais cela pose problème d'un point de vue écologique). La discussion se conclut sur le fait que c'est plutôt l'organisation d'événements captant un large public qui contribuera à faire entrer de nouveaux membres dans l'association et à les fédérer autour de nos intérêts communs.
- **La cotisation est-elle un obstacle à l'adhésion et doit-on en réduire le prix, voire la faire disparaître ?** Selon les pays et les statuts, le prix de la cotisation peut effectivement être un frein (il n'y a par exemple que 3 étudiants qui se sont affiliés cette année). Trois options sont donc envisagées. (1) L'association pourrait aller chercher ailleurs les financements dont elle a besoin pour organiser des événements et effectuer le stylage des numéros de *Belphégor*, ce qui permettrait de supprimer la cotisation (ou de la supprimer pour les étudiant·e·s et doctorant·e·s). Ce système a des avantages, mais, d'une part, le fait d'avoir un budget permet à l'association d'être très autonome (et l'obtention de financements n'est pas aussi évidente en France que dans d'autres pays) et, d'autre part, le fait de payer une cotisation crée aussi un sentiment d'appartenance et une forme d'engagement chez les membres. (2) Il serait possible de réduire le prix de la cotisation pour les étudiant·e·s et doctorant·e·s, voire de faire une grille de tarifs en fonction des salaires. Cette proposition recueille un certain assentiment. (3) Il serait également possible de ne pas faire payer les étudiant·e·s et doctorant·e·s les deux premières années, pour faciliter l'entrée dans l'association. Le problème qui est soulevé est que la tendance est plutôt inverse, à savoir que beaucoup de chercheurs·euses s'affilient pour une ou deux années puis ne renouvellent plus leur cotisation.

Étant donné la variété des pistes discutées, Jacques propose que le Bureau revienne vers l'AG avec une proposition plus précise avant de soumettre celle-ci au vote.

## 5. Élection d'un·e nouveau/nouvelle Président·e et élargissement du Bureau

L'assemblée prend acte du retrait de deux membres du Bureau : Jacques Migozzi, qui quitte la présidence, et Sarah Sepulchre, qui quitte la vice-présidence.

L'appel à candidatures pour le renouvellement de l'équipe qui a été diffusé en prévision de l'Assemblée Générale a suscité trois réponses :

- Raphaël Baroni se met à disposition pour assumer la fonction de Président
- Aurélie Huz et Alice Jacquelin souhaitent intégrer le Bureau.

La proposition pour le renouvellement du bureau est la suivante :

- Président : Raphaël Baroni
- Vice-président·e·s : Matthieu Letourneux et Aurélie Huz

- Trésorière : Anaïs Goudmand
- Secrétaire : Fanny Barnabé
- Secrétaire adjointe : Alice Jacquelin
- Webmaster : Nicolas Gauthier

Le renouvellement du bureau est soumis au vote et est approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

## 6. Questions diverses

Sarah Sepulchre lance une vague de remerciements à Jacques pour avoir si efficacement assuré la présidence de l'association pendant 10 ans.

---

Fanny Barnabé (secrétaire)



Raphaël Baroni (président)